

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1595

présenté par

M. Jerretie, rapporteur spécial au nom de la commission des finances et M. Cazeneuve

ARTICLE 62**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

À la seconde phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« de ce montant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.